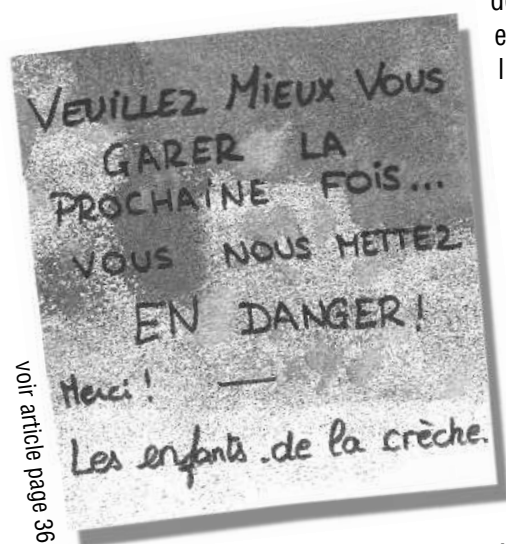




Voici bientôt la fin de l'année scolaire. Notre école, comme bien d'autres dans le département, est toujours menacée d'une fermeture de classe. L'annonce du départ de plusieurs enfants dont les familles déménagent fait craindre que, malgré la mobilisation des parents et les efforts des élus, cette fermeture ne soit effective à la rentrée.

Or nous savons qu'il est toujours difficile d'obtenir la réouverture d'une classe, une fois celle-ci fermée. Et avec moins de classes nous aurons toujours plus de difficultés à accueillir les moins de 3 ans alors que les demandes augmentent et que, dans bien des cas, cette scolarisation précoce est souhaitable. Tout reste cependant possible jusqu'à la rentrée si les effectifs prévisionnels se renforcent. La municipalité restera donc jusqu'au bout très attentive à l'évolution de la situation et au maintien de la qualité des conditions d'enseignement à l'école pour la rentrée de septembre.



voir article page 36

Le message des enfants de la crèche qui s'affiche sur cette page est un mot d'alerte et un appel au civisme. Car trop de conducteurs, peu soucieux du code de la route et de la sécurité des piétons, stationnent sur les trottoirs ou les passages cloutés dans Marssac. Nos enfants ont raison : ces comportements mettent leur vie en danger, leur vie et celle de tous les usagers des trottoirs qui se trouvent alors obligés de circuler directement sur la chaussée. Pour que piétons et automobilistes puissent vivre en harmonie, pour que nos enfants ne se sentent plus en danger, ils nous faut écouter leur message.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle trêve estivale et vous donne rendez-vous au prochain numéro du Marssac info, en septembre.

Anne-Marie Rosé





PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org

Attention

Votre Mairie sera fermée le samedi matin du 16 juillet au 13 août inclus.

Pause estivale : comme pour les années précédentes, le Marssac info fait sa pause estivale, prochain numéro : septembre 2011. Réception de vos informations : jusqu'au 20 août max ! D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances.

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Brûler oui, en respectant les règles	p 4
Albibus passe à la carte Pastel	p 5
Bus : transport à la demande	p 5
L'ADMR communique	p 6
La saison du Volley Club	p 6
Tennis club	p 7
Le show de "temps danse"	p 7
Le site de Cheyen Country	p 8
Vide-grenier de la St Quil	p 8
La chasse aux oeufs chez Ram Stram Gram	p 8
Trois nouvelles randonnées	p 9 à 14
Miss Marssac 2011	p 15
Plaisir de l'eau, plaisir de la glisse	p 16
Résultats de la tombola	p 17
Etat civil	p 17
Rugby à XIII	p 17
Challenge Manu	p 17
8 mai 1945 - 8 mai 2011	p 18 & 19
Enfance et jeunesse (CMJ, RAM, CCAS, CLAE)	p 20 & 21
Rieumas : avancée du dossier	p 22
Budget 2011 : dossier complet	p 23 à 31
Les associations de Marssac	p 32
Bibliothèque "La Vieille Cantine"	p 33
SOS amitié recherche des bénévoles	p 33
Bientôt la kermesse à l'école	p 34
La Clé des Champs recrute	p 34
Séjour aventure cet été	p 34
Ecole : nouvelle manifestation	p 34
La nuit de la lecture	p 35
La parole à "Bien vivre"	p 36
Ecoutez les enfants de la crèche	p 36
Un peu de culture	p 37
Accueillir un jeune étudiant	p 38
Numéros utiles	p 38
Bientôt la sixième	p 39
Retour en images sur les fêtes du printemps	p 40



Les travaux sur notre commune

Travaux à l'école

Il était devenu nécessaire d'intervenir sur une poutre de la demi-ferme de la charpente du préau de l'école primaire, dégradée par des infiltrations d'eau. L'entreprise Pesche est intervenue fin avril pour la changer.



Les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des lieux publics ont avancé



Les nouveaux jeux du square du tilleul



La société Proludic a terminé l'installation de l'aire de jeux du square du tilleul mais il faudra encore patienter un peu car l'ouverture au public est programmée pour début juillet. De quoi laisser le temps à nos agents d'installer un dispositif de

sécurité provisoire au niveau de la clôture et de nettoyer le sol des nombreux cailloux remontés à la surface suite aux travaux. La pose définitive d'un portail et les travaux de réengazonnement auront lieu à l'automne.



Deux jours de travail ont été nécessaires aux stagiaires du lycée agricole de Fonlabour qui ont entrepris le fleurissement des vasques de l'avenue d'Albi et des massifs de

place du Barry, de l'église et de la Mairie. Attentifs aux conseils de leur professeur, ils ont entrepris de planter quelques 1800 sujets aux couleurs chaudes dont 600 vivaces

L'entreprise Colas a mis un point final aux travaux de mise en accessibilité du rond point de la poste fin avril et l'entreprise Pesche a réalisé de son côté une rampe d'accès à l'entrée principale de la salle polyvalente de Marssac.

De jolis massifs en préparation

et plantes fleuries (Gaura, Plectrenthus, Amarante, Ipomé,...) et 1200 plantes massifs (Pétunia, Diasca, Œillet, cosmos,...).



Travaux préparatoires au chantier de l'extension de la salle des fêtes

Le chantier de l'extension de la salle des fêtes, qui comprendra un local technique de rangement et une salle associative, devrait débuter au second semestre. Une canalisation de gaz devait être déplacée au préalable. L'entreprise STTP a effectué les travaux fin avril.

A noter : les personnes qui le souhaitent peuvent consulter les plans de la future extension affichés en mairie.

Plus de sécurité rue Bernissard et rue des Lizes

65 potelets de bois ont été posés tout au long du cheminement doux de la rue des Lizes et de la rue Bernissard par nos agents municipaux. Cette voie dédiée aux piétons y gagne en sécurité. Et nous invitons tous les piétons à l'emprunter car trop d'entre eux continuent encore à marcher de l'autre côté de la route, ce qu'il faut éviter !



Brûler, oui... en respectant les règles et le voisinage

Arrêté préfectoral du 22 février 1999 relatif à la prévention des incendies d'espaces naturels combustibles.

Périodes et distances			
Période du 16 octobre au 14 mai		Période du 15 mai au 15 octobre	
	Moins de 200 m et à l'intérieur des espaces naturels combustibles	Plus de 200 m des espaces naturels combustibles	
Incinération des végétaux coupés	Déclaration en Mairie	Autorisé	Interdit
Incinération des végétaux sur pied	Déclaration en Mairie	Autorisé	Interdit
Emploi des barbecues	Autorisé selon les conditions de l'article 10 de l'Arrêté	Autorisé	Autorisé
Emploi du feu dans des foyers construits en forêt aménagés pour l'accueil du public	Autorisé	Sans objet	Interdit
Tout autre emploi du feu	Interdit	Sans objet	Interdit

Espaces naturels combustibles :

- formations boisées (bois, forêts, plantations, reboisements) ainsi que landes, friches, maquis et garrigues
- boisements linéaires (haies, ripisylves, fossés et tertres recouverts de végétation) attenants aux E.N.C



Bon à savoir : à la rentrée, le réseau Albibus passe à la carte Pastel

La vie des utilisateurs des bus va s'en trouver simplifiée puisqu'il s'agit d'une carte nominative, rechargeable selon ses besoins, que l'on présentera à chaque voyage devant les bornes installées dans les bus.

Que l'on soit scolaire, actif, retraité ou dans toute autre situation, à la rentrée la carte pastel sera le sésame pour monter dans les bus du réseau de l'Agglomération.

Pour l'obtenir, rien de plus simple : remplir le formulaire de demande disponible à l'Espace Infos Transports ou auprès de la mairie. C'est sur cette carte électronique, qui coûte 2 euros, que les utilisateurs feront désormais charger leurs titres de transports.

Pour la charger, rien de compliqué : la recharge se fait dans les points de

vente habituels ou à l'Espace Infos Transports. Sur cette nouvelle carte on peut charger 10, 25, 50, 100, 200 ou 375 voyages selon sa situation et les prix sont modulés selon le nombre de trajets achetés. La recharge de 375 voyages est réservée aux scolaires et ne peut se faire qu'à l'espace Infos Transports. Le tarif de l'abonnement scolaire reste inchangé, 75 euros pour l'année.

Le petit plus : la carte fonctionne également avec le réseau du Conseil Général.

Tous renseignements à Espace Infos Transports, 16 rue de l'hôtel de ville à Albi - Tél : 05 69 38 43 43 - Horaires d'ouverture : lundi : 14h/ 17h - Mardi au vendredi : 10h/17h.

Des plaquettes d'information sont également disponibles en mairie.

Dès septembre... avec la carte Pastel
Le bus... un jeu d'enfant !

Finis les coupons d'abonnement !
Dès le 1^{er} septembre 2011, voyagez avec la carte Pastel sur tout le réseau de transports urbains de l'agglomération albigeoise.

La carte Pastel est une carte de transport électronique personnalisée. Elle comporte une puce sur laquelle sont stockées des informations relatives à votre identité et aux titres de transport que vous avez achetés. Facilement rechargeable, cette carte fonctionne comme un pass que vous présentez devant les bornes situées dans les bus lors de votre montée. Vos déplacements gagnent en fluidité. Les voyageurs occasionnels peuvent bien évidemment continuer de se déplacer en bus avec le ticket unitaire à 1€.

Transport urbains : cet été, la ligne de Marssac est en TAD (Transport à la demande)

A compter du 4 juillet 2011, le réseau de transports urbains de l'agglomération passe à l'heure d'été. Afin de s'adapter à cette période particulière de l'année, où la fréquentation des bus diminue, la communauté d'agglomération de l'Albigeois aménage son réseau. Ces aménagements valables uniquement en juillet/août concernent la fréquence des bus et la suppression de certaines lignes.

Depuis Marssac, la ligne L sera supprimée et remplacée par le service de Transport à la demande que les habitués de la ligne connaissent bien, puisqu'il est proposé depuis la rentrée, les samedis et pendant les petites vacances scolaires.

Le principe du TAD est simple. Comme son nom l'indique, il permet de ne faire fonctionner une ligne que si des usagers en ont besoin. Les arrêts et les horaires sont fixés à l'avance et ne fonctionnent que lorsqu'une réservation a été enregistrée. **Treize allers-retours seront proposés chaque jour** et vous continuerez à utiliser l'arrêt proche de chez vous car le tracé de la ligne L restera inchangé pendant l'été.

En TAD, **le prix reste également le même**. Les abonnements du réseau sont valables et vous pouvez aussi acheter votre titre de transport directement auprès du conducteur. Pour réserver, **appelez la veille avant 17h, le 05 63 48 05 48**. Ces aménagements prendront fin avec les

grandes vacances scolaires et dès le 4 septembre, toutes les lignes fonctionneront à nouveau normalement.

TAD pratique.

> Informations sur www.grand-albigeois.fr ou au 05 63 48 05 48.

Réservation par téléphone la veille avant 17h du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

> Horaires

Albi (Bd Andrieu) - Marssac : toutes les heures de 7h10 à 19h10 (8h10, 9h10, ...)

Marssac - Albi : toutes les heures de 7h20 à 19h20

Arrivée à Albi depuis Marssac : toutes les heures de 7h35 à 19h35 (Exemple : le bus qui part d'Albi à 9h10, arrive à Marssac à 9h20 puis repart vers Albi pour arriver à 9h35 (Bd Andrieu).



L'ADMR communique

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de Mme GARCIA Jacqueline qui fut notre présidente pendant de nombreuses années.

Très humaine, Jacqueline était à l'écoute de chacun et sa gentillesse était appréciée de tous.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **samedi 25 juin à 14h30** à la salle des fêtes de Florentin.

Si vous êtes dans l'impossibilité de pouvoir y assister, n'oubliez pas de donner votre pouvoir à une personne participante. Et nous

terminerons notre assemblée générale par le verre de l'amitié.

Le bureau de l'ADMR

Pour Marssac Volley Club, la saison 2010/2011 se termine

En championnat loisir comme en coupe, le bilan sportif est, cette année, encore très intéressant.

L'équipe 1 descendue l'année dernière en division inférieure termine la saison sans aucune défaite, notons qu'il reste néanmoins un match en retard à disputer, mais la victoire semble annoncée.

Ce n'est pas prétentieux d'annoncer une victoire avant de jouer un match, ni même manquer de respect à ses adversaires, mais tout simplement cela démontre une très grande motivation de cette équipe.

D'autre part la descente de l'année dernière, suite à des résultats sportifs médiocres, était inéluctable car cette équipe jouait en effectif réduit, c'est-à-dire 5 et parfois 4 joueurs face à des équipes complètes.

Le niveau de Marssac 1, de l'avis de tous les participants au championnat, n'était pas en 2^{ème} division mais bien en 1^{ère} division. Marssac 1 retrouvera donc l'année prochaine la 1^{ère} division du championnat.

Concernant l'équipe 2, après un bon début de saison cette équipe se trouvait en haut de classement mais des

cascades de blessures et d'indisponibilités sont venues perturber le rendement de l'équipe.

Les rencontres ont été plus difficiles et cette équipe termine en milieu de classement, un moindre mal vu les circonstances.

Une belle satisfaction en coupe toutefois car cette équipe a réussi à se qualifier pour la finale de la consolante.

Il faut noter également que cette équipe avait recruté de nouveaux éléments il y a très peu de temps (2 ans) et que les progrès réalisés permettent de tenir un effectif cohérent qui permettra l'année prochaine de tenter la division supérieure.

L'équipe 3, quant à elle, devait cette année conforter la montée en division supérieure obtenue la saison passée. Ce challenge se montrait difficile à atteindre suite au forfait de 3 éléments pour cause de blessure. Cette équipe a dû se défendre quasiment en effectif minimum, c'est à dire 6 joueurs, durant les trois quarts de la saison. Mais l'envie de réussir, la cohésion et l'esprit de compétition feront que cette année, l'équipe 3 montera sur la troisième

marche du podium. C'est un excellent résultat pour une équipe venant d'accéder à cette division.

En coupe, l'équipe 3 s'est qualifiée pour les phases finales de la coupe principale. Elle s'est néanmoins inclinée en 1/8^{ème} de finale devant une équipe de division supérieur.

D'un point de vue associatif, nous n'avons pas réussi à mener à leurs termes divers projets qui nous tiennent à cœur et en particulier le tournoi sur herbe que nous souhaitons proposer aux Marssacois. C'est un projet que nous étudions depuis quelque temps. Cette année nous allions aboutir, mais un tournoi de plus grande ampleur et de grande qualité s'est invité dans les environs de Marssac à la même date choisie. Nous souhaitons réussir notre premier tournoi sur herbe, pour que celui-ci devienne pérenne, c'est pourquoi, cette année nous avons préféré nous abstenir. Nous essayerons de le proposer l'année prochaine pour que les Marssacois puissent avoir une festivité supplémentaire et ainsi faire preuve du dynamisme associatif déjà bien présent à Marssac.

A l'année prochaine.



Une bonne saison pour le Tennis Club

Le tennis club Marssacois a réussi une bonne saison 2010-2011; finaliste en Coupe du Tarn en septembre (au centre de ligue du tennis club Albigeois), 2^{ème} en poule pour le Challenge Cathare et maintien en division 3 en Midi Pyrénées.

Le niveau des joueurs s'est affirmé grâce à l'entraînement le jeudi soir à la salle de Florentin et le recrutement

de certains joueurs de Terssac.

Nous vous rappelons que pour cet été l'adhésion est à 20 euros.

Et pour ceux que la compétition intéresse, que vous soyez débutants ou non, un tournoi est prévu à Aussac pendant les mois de juillet, août et septembre 2011.

L'affichage se fera au niveau des tennis courant du mois de juin prochain.

Vous pouvez dès à présent contacter les membres du bureau du tennis club Marssacois.

Tél : 06 07 96 45 82

Le bureau

“Temps danse” fait son show le 18 juin

Le 18 juin à 20h30 l'association Temps Danse propose cette année un **spectacle intitulé "MurMur"**. Des murs à reconnaître, à découvrir, beaucoup de poésie, de grâce, toutes les danseuses souhaitent vous faire passer une soirée inou-

blable et des plus agréables.

Nous vous espérons nombreux ce samedi 18 juin à la maison de la musique à Cap'Découverte.

L'entrée est de 10 euros gratuite pour les moins de 12 ans.





CHEYEN'COUNTRY sur la toile

CHEYEN'COUNTRY a la joie de vous annoncer la naissance de son BLOG.

Vous pouvez désormais vous connecter sur <http://cheyencountry.e-monsite.com>

Ce blog comporte de nombreuses rubriques à consulter, et les mises à jour sont quotidiennes. Certaines pages sont encore en création : patience !

Alors, n'hésitez pas, découvrez, consultez, naviguez, surfez... Ensuite, nul doute que vous souhai-

terez rejoindre notre groupe dès la rentrée de septembre pour partager notre même envie de danser.

Alors à très bientôt.

CHEYEN'COUNTRY
La présidente, Nelly BRESSON
Tél : 05.63.56.93.45
Mobile : 06.24.64.39.41
<http://cheyencountry.e-monsite.com>

Vide grenier de la St Quil

DIMANCHE 28 AOUT 2011

ATTENTION, la réservation des emplacements sera ouverte en priorité aux habitants des communes de Marssac et des environs dès le 14 juin afin de favoriser un maximum d'exposants locaux.

Après le 17 juillet, ouverture des inscriptions à tout le département

Renseignement et inscriptions :
Thierry STEFANON : 06 23 87 24 98

Stand : 3 euros le ml (minimum de 2ml)

La chasse aux oeufs chez Ram Stram Gram



Vendredi 22 Avril la chasse aux oeufs était ouverte. Les Assistantes Maternelles de Marssac et de Terssac ont participé avec la bonne humeur chaleureuse qui les caractérise.

Le soleil était au rendez vous pour jouer toute la matinée au jardin d'enfants, devant le Dojo de Marssac.

Le groupe a chanté avant de partir à la recherche des "beaux œufs dorés tout enrubannés". Bien cachés, il y avait des œufs mais aussi des petits lapins... en chocolat !

C'est après les avoir goûtés ensemble que nous nous sommes séparés, en espérant pouvoir renouveler l'année prochaine. Nous tenons à remercier l'équipe



d'entretien des espaces vert de Marssac qui a, grâce à l'entretien de cet espace, participé au bon déroulement de cette matinée.

Les activités sont régulièrement organisées, par l'éducatrice, animatrice du relais, le mercredi et le jeudi en alternance et tous les vendredis avec la présence de Jacques pour nous raconter des histoires.

Pour toutes vos questions ne pas hésiter à nous contacter en fin de semaine au 05 63 53 10 72

Boucle du Gô

(plan au dos)

Durée : 45 mn - 2,3 km

Les beaux jours sont de retour. C'est le moment de découvrir ou redécouvrir notre belle région. Nous avons le plaisir de vous offrir 3 nouvelles randonnées proches de chez vous. Bonne promenade...

Accès :

A pied ou en VTT : depuis Albi, suivre le GR 36 en direction de Saint-Juéry (balisage blanc et rouge).

En voiture : depuis la place du Vigan, rue Croix Verte, rue du Centenaire du Lycée Rascol, avenue du Loirat, rue de la Mouline, rue Francisco Goya sur la gauche, puis chemin du Gô sur la droite.

En bus : Ligne D, direction camping, arrêt Picasso.

Point de Départ :

Le Chemin du Gô, sous le pont de la rocade. Garer votre voiture dans le lotissement de la Piscine avant de passer sous le pont.

1 Passer sous le pont de la rocade et continuer tout droit sur le Chemin du Gô. Faire 500 m jusqu'à l'intersection.

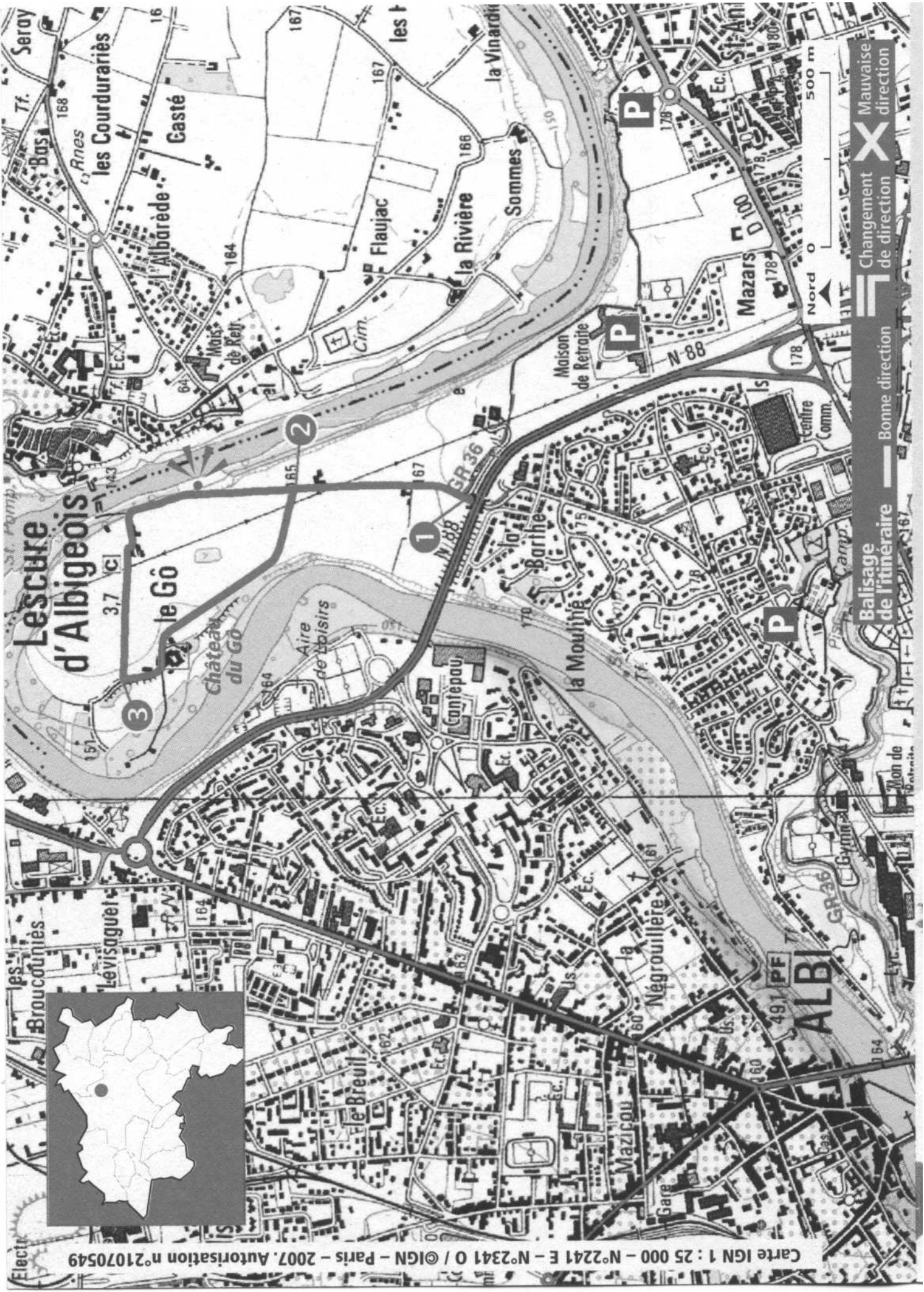
2 A l'intersection, poursuivre tout droit sur le Chemin de l'Ecluse qui longe le Tarn. Au passage, profiter du très beau point de vue sur votre droite en direction de l'église de Lescure d'Albigeois (XIII^e siècle) et sa tour clocher (XVI^e siècle). Entre les arbres, profiter du point de vue sur le Tarn où se trouvent les ruines d'une ancienne écluse dont une partie de la digue demeure encore

dans le lit du Tarn. Sur ce même site, un bac assurait autrefois la liaison avec Lescure d'Albigeois.

Continuer ensuite sur le chemin qui fait un virage à angle droit sur la gauche.

3 Avant le sous-bois, prendre à gauche le chemin de terre : pour votre sécurité et celle des chevaux, tenez les chiens en laisse. Continuer sur ce chemin qui devient ensuite goudronné. Admiré au passage l'architecture du Château du Gô (propriété privée non visitable).

Vous revenez ensuite à la première intersection, tourner à droite pour rejoindre votre point de départ.



Balisage de l'itinéraire — Bonne direction — Mauvaise direction
Changement de direction X

Chemin de la Gaugne

(plan au dos)

Durée : 2h30 - 10 km

Accès :

Depuis Albi, aller jusqu'au rond point de l'école des Mines. Prendre la RD 81, direction Fréjairolles. Dans le centre-bourg, 1ère rue à gauche.

Point de départ :

Parking devant la salle polyvalente. Toilettes, point d'eau et tables de pique-nique sont à votre disposition derrière la salle.

1 Rejoindre la route qui traverse le village. Tourner à gauche et poursuivre 150 m sur le trottoir. A la croix de chemin, prendre le petit chemin à gauche. A son extrémité, emprunter le chemin de terre à droite puis tourner de nouveau à droite sur la petite route pour rejoindre la RD 81.

2 Traverser la RD 81 (Route à grande fréquentation - Prudence) et descendre dans le petit chemin herbeux en face. Tourner à gauche et suivre le sentier ombragé qui rejoint la RD 121. Poursuivre en face sur le sentier herbeux.

3 Au débouché du sentier, prendre à gauche la RD 74 (Prudence) que vous longez sur 370 m. Au passage, sur votre droite, vous pouvez vous détendre et vous désaltérer à l'auberge du Grand Chêne.

4 A la patte d'oie, prenez la RD 81 sur votre gauche (Route à grande fréquentation - Prudence) et la

traverser 30 m plus loin pour rejoindre les ruines d'un ancien relais à chevaux. Remonter le chemin empierré qui serpente à travers le sous-bois. Vous atteindrez un vaste plateau panoramique sur les vallonnements environnants. Poursuivre votre chemin en contournant la ferme rénovée du Blanquet.

5 A l'ancienne croix de chemin, tourner à droite. Longer la RD 121 sur 300 m puis tourner à gauche au chemin de Clergeau.

6 Au petit hameau de Revel, tourner à droite juste après l'ancienne croix de chemin, puis prendre le premier chemin à gauche. Emprunter le petit chemin de terre entre les deux maisons. A la petite route, tourner à droite.

7 Tourner à gauche et longer la route sur 400 m. Prenez à gauche le chemin d'Alric. Admirer au passage la belle ferme ancienne typique de la région. Poursuivre votre chemin jusqu'au groupe de maisons.

8 Prendre le chemin à gauche et continuer sur 250 m. Tourner à droite puis contourner par la gauche la maison et le hangar, pour rejoindre un chemin herbeux qui vous ramène au village. Prendre à droite sur le trottoir pour rejoindre votre point de départ.



Frejairrolles

1

3

7

2

6

5

4

3

Nord 0 500 m

Balisage de l'itinéraire

— Bonne direction Changement de direction Mauvaise direction

le Mamelon la Clausure la Fage la Resse les Trém

Les Chemins de Bellevue

(plan au dos)

Durée : 3 h - 11 km

Accès :

Depuis Albi, prendre la direction de Millau - Saint-Juéry (RD 999). Tourner à gauche vers Saint-Juéry (RD 69). Dans le centre ville, au rond-point, prendre à droite.

Point de Départ :

Parking de la rue Jean Lautier derrière la Mairie. Toilettes à votre disposition dans le parc de la médiathèque.

1 Suivre le GR 36 direction Les Avalats, qui passe dans un tunnel de l'ancienne voie ferrée et remonte vers le plateau.

2 A la croisée des chemins, prendre le chemin herbeux de gauche en suivant le GR 36 qui vous amène au Hazard, où vous prendrez la route à droite.

3 Au croisement, quitter le GR 36 et prendre la route de droite qui monte. Prendre à gauche avant le hangar et continuer toujours tout droit jusqu'au lieu-dit Le Truel. Au bout du chemin vous retrouverez le GR 36, tounez à droite sur la route.

Variante vers le point 6 par le Chemin des Avalats (circuit de 9,3 km - 2 h 30). Au point 3 suivre le GR 36 par la route qui descend vers les Avalats, puis remonter en prenant à droite dans le hameau. Au point 4 quitter le GR 36 en continuant tout

droit. Traverser la RD 77 (prudence) et prendre le chemin en face.

4 Tourner à gauche sur le chemin herbeux et continuer sur le GR 36. Tourner ensuite à droite sur la RD 77 et la longer sur 150 m (prudence). Prendre à gauche un chemin de terre entre les champs.

5 Quitter le GR 36 pour rejoindre le lieu-dit Saurat, puis continuer sur la route. A la croix de chemin, tourner à droite vers Le Castelou.

6 Suivre le chemin en terre qui tourne à gauche, puis redescendre vers la Pontésié.

7 Au patus de la Pontésié, prendre la route à droite. Dans le virage à angle droit, quitter la route pour un chemin de terre qui monte tout droit. Vous rejoignez ensuite une route qui vous ramène sur la RD 77.

8 Longer à gauche la RD 77 sur 70 m (prudence). Prendre à gauche le premier chemin de terre. Dans le lotissement, à la patte d'oie (croix en pierre), prendre à gauche la route qui descend, puis la Côte des Brus qui passe devant l'équipement nautique Taranis. Longer la RD 69 à droite sur 150 m sur le trottoir, puis rejoindre votre point de départ.



Carte IGN 1 : 25 000 - N°2341 O - N°2342 O / ©IGN - Paris - 2007. Autorisation n°21070549

Balissage de l'itinéraire

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction



Miss Marssac 2011

Miss marssac 2011 : **Papatya PELT** Albi (au centre)
 1^{ère} dauphine **Marion Kayzakian** Marssac (à gauche)
 2^{ème} dauphine **Marion Verlhac** Albi (à droite)

Nous remercions également l'association de marssac "Temps Danse" et son professeur Mélissa pour leur prestation au top.

Félicitations à tous.
 Le Président, Hervé PUJOL

Ce fut une très belle soirée !

L'association remercie la mairie de Marssac, le Conseil Général, les commerçants, les bénévoles pour cette superbe soirée (10 ans)



Peu après leur élection, Miss Marssac et ses dauphines ont animé un goûter à la maison de retraite des Blés d'or à Castelnau de levis.

pensionnaires ont apprécié leur présence et leur participation pour servir le goûter.

Nous remercions M. le directeur, pour son accueil chaleureux.

A l'année prochaine

Ici, avec la doyenne de l'établissement qui aura 102 ans en juillet. Ce fut une très belle après-midi, les

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village. Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), c'est simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.
 A bientôt !

Pascal Crépin
 06 37 74 30 54
 pascal.crepin@wanadoo.fr
Thierry Stéfanon
 06 23 87 24 98
 thierry.stefanon@wanadoo.fr



Plaisir de l'eau, plaisir de la glisse

**25 & 26 JUIN 2011
A AIGUELEZE**

**VENEZ DECOUVRIR LE SKI
NAUTIQUE POUR HANDICAPES
ET LE BABY SKI GRATUITEMENT
POUR LES ENFANTS DE 3 A 9 ANS**

L'Association : A. T. M. (Association Motonautique et Touristique des Rives du Tarn) organise, sur la base de loisirs d'Aiguelèze, avec le Comité départemental du Tarn de Ski Nautique, plusieurs animations.

Comme chaque année, à l'instigation de la Fédération Française de Ski Nautique, la Ligue Midi Pyrénées organise **une journée découverte gratuite pour les enfants de 3 à 9 ans le dimanche 27 juin 2010**, et notre club a le plaisir de s'associer, cette année encore, à cette manifestation.

Vous pourrez donc apprécier les plaisirs nautiques divers au fil de l'eau :

1. Le samedi 25 juin 2011.

Ski nautique pour les handicapés. En association avec les Comités départementaux "Sport Adapté" & "Handisport", nous proposons de faire découvrir le ski nautique aux handicapés.

Pour pratiquer cette activité, les handicapés sont assis sur un ski spécial et se tiennent à une barre fixée sur le côté du bateau. L'association ATM a également organisé trois journées les samedis 28 juillet 2008, 27 juin 2009 & 26

juin 2010, et tous les participants étaient enchantés de pouvoir, malgré leur handicap, pratiquer le ski nautique. Cette manifestation sera organisée avec la participation de la ligue Midi-Pyrénées. La sécurité sera assurée par la SNSM de Saint-Juéry.

2. Le dimanche 26 Juin 2011.

Baby Ski réservé aux enfants de 3 à



9 ans.

Le ski nautique peut être pratiqué dès l'âge de 3 ans, grâce au Baby Ski avec un taux de réussite à 100 %. Cette activité est sans aucun danger pour les enfants, mais procure de profondes sensations. Revêtus d'un gilet de sauvetage, ils reçoivent au préalable une initiation théorique, faite par des personnes spéciale-



ment formées.

L'enfant est embarqué à bord d'un petit bateau à moteur aux côtés du moniteur, ses pieds viennent se



nicher dans des chausses fixées sur les skis, qui sont eux-mêmes reliés entre eux pour éviter tout écartement. Lorsque le bateau a atteint la vitesse requise, l'enfant est alors posé sur l'eau. Il se tient à la barre pour conserver l'équilibre, et les skis sont maintenus à l'avant par une corde, afin qu'il n'ait aucun effort à faire pour résister à la pression de l'eau. Les parents peuvent s'ils le souhaitent, monter également à bord pour voir de plus près les exploits, d'un peut-être futur champion. Des combinaisons et des gilets spécialement adaptés sont prêtés aux enfants, prévoir cependant le maillot de bains ainsi qu'une serviette.

Une visite en bateau le long des Rives du Tarn :

Au cours de cette journée, "Albi Croisières" proposera également une visite gratuite en Gabarre des Berges du Tarn, pour découvrir les beautés locales de cette Rivière, afin de vous inciter à faire une ballade de 1 h 45 entre Aiguelèze et Albi. **Départs à 15h / 16 h & 17 h au port d'Aiguelèze.**

Découvrez la joie de naviguer sur l'eau avec les pédalos & canoës kayak.

Il sera aussi proposé par l'association "La Bouvière" de découvrir gratuitement de 14 h à

19 h la pratique du canoë kayak & des pédalos .

Renseignements : 06 70 24 50 32



Résultats de la tombola 2011 du Comité des fêtes

TICKET NUMERO	TICKET COULEUR	LOT
20	ROUGE	1 JAMBON
101	BLEU MARINE	1 BOUTEILLE DE RICARD
39	BLEU CLAIR	1 CARTON DE VIN
118	BLEU MARINE	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES
172	BLEU MARINE	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES

LES LOTS SONT A RETIRER AVANT LE 20 JUIN 2011
CONTACT : Thierry STEFANON au 06 23 87 24 98

ETAT CIVIL *

du 26 septembre 2010 au 20 mai 2011

NAISSANCES

PONS Martin	26/11/2010
BOYER Mathis	15/12/2010
AVISSE Maëlys	20/12/2010
TRAGNÉ Louis	04/01/2011
BERNARD Pauline	10/01/2011
ORTS--CARAMAN Nathan	20/01/2011
LUDWICZAK Clément	23/02/2011
CAUSERO Gabin	24/03/2011
SALA Oriane	11/04/2011
RUIZ Yann	12/04/2011
MOULIS Aurore	13/04/2011
DISSANE Clara	11/05/2011

MARIAGES

FABRE Philippe et ROCA Suzanne	23/10/2010
BRU Patrice et MOUIX Audrey	30/10/2010
PICARD Gérard et GRUSON Nicole	11/12/2010

DÉCÈS

BLASCO Janine ép. BLANCHARD	20/11/2010
CATHALA Jean	16/04/2011
AMALVIT Louis	07/02/2011

**Ne figurent dans cette liste que les mariages, naissances et décès pour lesquels la Mairie a obtenu une autorisation de parution de la part des intéressés ou de leurs proches*

Marssac Rugby XIII

Fin de saison en trombe pour le club. A l'occasion de la grande finale du championnat de France, retransmise en direct sur FR3, nos petits ont participé au grand tournoi "SUPER XIII" organisé par la Fédération Française. Ils ont pu côtoyer et rencontrer de grandes écoles comme Carcassonne, Perpignan, Carpentras... à leur plus grande satisfaction. Après le tournoi et avant la grande finale, nous avons pu les voir avec toutes les écoles de rugby présentes, faire un tour d'honneur dans l'enceinte du magnifique stade de Narbonne devant 10 000 spectateurs. Ce fut un grand moment pour eux mais aussi pour les parents de voir leurs enfants défiler avec tout le "gratin treiziste". Ils étaient tous ravis de cette journée avec une superbe finale en prime. Le 28 mai dernier, ils participaient au tournoi Aude / Tarn. Fiers de leurs

parcours contre des équipes comme Carcassonne, Lézignan, Limoux, ils sont revenus avec une coupe.

Encore deux tournois en Juin et la saison sera terminée. Les finales départementales le 18 juin et le 25, un tournoi ouvert à tous (licence à la journée) qui devrait se dérouler à Marssac.

Si vous souhaitez que votre ou vos enfants découvrent ce monde fabuleux du Rugby à XIII pour la saison prochaine, nous vous invitons à venir nous retrouver à l'occasion du tournoi (s'il a lieu) où toutes les informations vous seront communiquées ou contacter le président **Claude BRISSEBRAT au 06.69.56.50.17.**

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.

Ils n'ont pas oublié MANU !



Comme tous les ans, l'association "LOUS BAROUDAIRES" organise le challenge MANU à la mémoire d'Emmanuel RUIZ, un jeune homme du village disparu il y a plus de 11 ans. Pour la 12^{ème} fois des équipes se disputeront le trophée, cette année un tournoi de foot à 7 (10 par équipes). Le public est attendu nombreux **SAMEDI 25 JUIN 2011 à**

17h au Stade Municipal Désiré Gach à Marssac.

Venez encourager ces équipes et passer une bonne soirée.

L'entrée est gratuite.

Pour les inscriptions des équipes, contacter Hervé au 05 63 56 23 94 ou 06 98 38 16 07.

Le bureau de Lous Baroudaïres.



8 mai 1945 - 8 mai 2011

**Message de Gérard LONGUET,
Ministre de la défense et des
anciens combattants pour les
commémorations du 8 mai 1945**

L'Allemagne nazie, au printemps 1940, la France a payé un lourd tribut. Défaits militairement par les armes du IIIème Reich, les Français ont, durant plus de quatre ans, subi le poids de l'occupation : l'angoisse pour leur million et demi de prisonniers, les privations de toute nature, l'annexion dans le système nazi pour

Dès le 18 juin 1940, pourtant, en visionnaire autant qu'en homme d'honneur, le Général de Gaulle traçait les conditions d'une victoire qu'il estimait certaine.

Au courage des étudiants parisiens du 11 novembre 1940 répondait l'engagement des Français libres qui multiplièrent leur présence sur tous les fronts, au fur et à mesure de la mondialisation du conflit : des terres africaines, à Koufra, en Libye avec l'épopée de la colonne Leclerc au front de l'Est, en Russie, avec le groupe de chasse "Normandie-Niemen". Du pacifique à l'Afrique du Nord, sur terre comme sur mer et dans les airs, les combattants de la liberté furent sans cesse plus nombreux. Depuis les déserts d'Afrique jusqu'en Italie et en Provence, des Vosges jusqu'à Berchtesgaden, ils prirent ainsi une part décisive aux combats libérateurs.

“En ce 8 mai 2011, nous commémorons le 66ème anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie face aux Alliés. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes se taiseaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, cinq années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

Encaissant sur son territoire, avec les seuls soutiens de la Grande Bretagne, de la Belgique et des Pays-Bas, le choc de l'offensive de



les uns, l'oppression politique, le pillage économique, les persécutions raciales, la répression pour tous.

En France même, des hommes et des femmes qui n'acceptaient pas la soumission s'étaient levés, dans l'ombre, pour intégrer la Résistance. Organisés et fédérés par l'ancien préfet Jean Moulin, ils allaient, au péril de leur vie, malgré la traque, la répression et la torture, consacrer



leur quotidien à harceler et à combattre l'ennemi.

Pendant toutes ces années, l'honneur de la France a été porté par une minorité toujours plus nombreuse. Si notre pays avait perdu une bataille, ceux qui ont cru construire sur la défaite, plus qu'une erreur, ont

courage d'aller au conflit pour faire valoir ses valeurs, au rendez-vous de sa parole donnée. A l'engagement militaire s'est doublé l'héroïsme des résistants et la générosité des Justes qui ont, par leur bravoure personnelle, et au nom d'une France qu'ils estimaient éternelle, sauvé l'image de notre pays.

Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdicqué, qui espéraient la liberté ; aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant



Ce sont ces Français, résistants sur le territoire national ou Français libres engagés hors de nos frontières, qui ont permis à la France d'être présente lors de la reddition alle-

d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons, aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent."



commis une faute contre la patrie.

Notre pays n'a pas perdu son honneur. Seule nation, avec l'Angleterre à déclarer la guerre à l'Allemagne à la suite de l'agression de la Pologne, quand d'autres se taisaient ou pactisaient, elle a eu le

mande à Reims. Ce sont ces Français qui donnent aujourd'hui tout son sens à la commémoration de ce 8 mai 1945, jour de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie, au terme des près de cinq années de conflit.



Le Conseil Municipal Jeunes a rencontré le CMJ du Séquestre

Tous les élus du Conseil municipal jeunes de Marssac étaient présents pour cette rencontre qui s'est déroulée le 26 mai à la mairie du Séquestre. Ils étaient accompagnés par deux élues, mesdames Lydie Picaronie et Dominique Férrière, et William, l'animateur du CMJ.

L'idée était de pouvoir se connaître, échanger sur les actions menées dans chacune des communes et imaginer une action commune pour l'avenir. Chaque conseil a présenté sa commune et les projets mis en œuvre ou à venir : action solidaire, sensibilisation à la propreté et au



fleurissement du village, grand jeu environnement... du côté des marssacois, mise en place de "Foyers témoins" pour étudier comment réduire les déchets ménagers du côté Séquestrois. Le temps a manqué pour permettre de décider d'une action commune pour le futur mais le projet n'est pas abandonné. Les élus "Adultes" ont promis d'y réfléchir avec eux.



Le CCAS renouvelle son action "Aide Loisirs - Enfants" à la rentrée

Madame Lydie Picaronie, adjointe en charge des affaires scolaires et du social, informe les familles que le CCAS a mis en place une aide allouée aux personnes qui rencontrent des difficultés financières pour l'inscription de leurs enfants aux activités des clubs sportifs ou des associations culturelles ou de loisirs de la commune. Cette aide est soumise à condition d'âge (enfant de 4 à 11 ans) et de ressources (les plafonds pris en compte sont ceux appliqués par la CAF pour l'attribution de l'allocation de rentrée scolaire). Les dossiers de demande d'aide sont à retirer à la mairie début septembre.

Non, le Relais d'Assistants Maternelles n'est pas menacé de disparition

L'article signé des élus de Bien Vivre dans le précédent Marssac Info pouvait prêter à confusion. On y lisait : "Pour certaines, il y a urgence : le Ram devrait être dissous à cause de la C2A qui prend la compétence...". Des parents se sont inquiétés d'une disparition possible du relais et ont interpellé les élus.

Monsieur Bruno Ladoucette, président du SIVU Petite Enfance Marssac Terssac leur répond : Voici ce qu'il en est : La Communauté d'Agglomération va prendre la compétence sur les Relais d'assistantes maternelles pour les 17 communes de l'agglomération. Ceci permettra d'installer d'autres relais dans d'autres communes, le relais intercommunal Marssac Terssac étant à ce jour le seul qui existe sur l'agglomération.

- Cette prise de compétence par l'agglomération ne met pas en cause

l'existence du RAM intercommunal Marssac -Terssac qui continuera à fonctionner et à assurer ses services auprès des familles et des assistantes maternelles. C'est une demande expresse des élus du SIVU Petite Enfance qui a été entendue par l'agglomération.

- Le SIVU Petite Enfance va par contre perdre la compétence sur le relais (légalement il ne peut y avoir deux collectivités territoriales sur la même compétence) et l'association RAM STRAM GRAM, dont l'unique objet était la gestion du RAM intercommunal Marssac Terssac, va disparaître. **Les parents et assistantes maternelles de Marssac et de Terssac n'ont pas de soucis à se faire. Le Relais d'assistantes maternelles de la Maison de l'Enfance ne disparaîtra pas".**



Au CLAE, une grande fresque réalisée par les enfants et les artistes de l'ARA

C'est un beau projet porté par la municipalité, les membres de l'Association Rencontre Artistes et les responsables de la Clé des Champs qui est arrivé aujourd'hui à son terme. Et c'est avec fierté que les jeunes contemplent chaque jour la grande fresque qui décore désormais l'un des murs du CLAE.

Ce projet, nous a confié Gilles Bonsirven, directeur du CLAE, a été un projet moteur pendant 2 mois. Écoutons ce qu'il en dit : "A travers ce projet, nous avons deux objectifs : travailler ensemble autour d'un but commun (production de dessins s'intégrant dans un ensemble) et appréhender différentes techniques de peinture. Il a concerné les enfants fréquentant le CLAE de Marssac ainsi que le CLSH le mercredi. Il a été conduit par moi-même sur le CLAE et Fabienne Truchy sur le Centre de loisirs.

La démarche a été la même sur les deux structures, à savoir une première phase de sensibilisation autour de Jules Verne et précisément du Nautilus (histoires, lectures), puis, passage aux dessins. Ceux-ci ont été réalisés selon différentes méthodes (aquarelle, pastel, gouache, crayon).

Aussi bien sur le CLAE qu'au CLSH, un "noyau dur" s'est rapidement constitué : 5-6 enfants régulièrement. Ce n'est que lors de la réalisation proprement dite que nous avons été "submergés" par les nouveaux volontaires...La partie peinture avec les artistes s'est déroulée sur 3 jours. Nous aurions aimé que cela puisse durer plus longtemps. Les membres de l'ARA se sont montrés

disponibles, à l'écoute et très facilitateurs. Beaucoup d'enfants ont voulu et pu participer aux travaux de peinture, même s'ils n'avaient pas travaillé sur des dessins en amont. 20 à 25 enfants ont pu ainsi participer, dont certains que nous avons du mal, d'habitude, à intéresser aux activités dirigées. Ça a été aussi une bonne expérience pour l'équipe.



PS : Il reste des murs blancs... Nous sommes donc prêts à renouveler l'expérience dans le futur "

Madame Françoise Graff, artiste peintre, nous parle elle aussi de cette expérience "toutes générations confondues".

"C'est au travers d'une rencontre avec Madame le Maire et Madame Lydie Picaronie que l'idée a pris corps. En effet, les problématiques étaient que les grands murs blancs se salissaient par temps de pluie et qu'il fallait donner une vie à l'ensemble moderne et rectiligne. L'association a proposé de créer une

ambiance tout en proposant une fresque qui protégerait le mur des intempéries. L'imagination des artistes est partie au galop. Mais c'est en prenant les mesures du lieu avec l'animatrice Familles Rurales, Emmanuelle De Almeida, elle aussi mobilisée sur ce projet, que j'ai été frappée par la configuration des fenêtres du CLAE. Elles nous ont tout de suite évoqué des hublots. Et les hublots nous ont tout naturellement ramené vers nos lectures de Jules Verne et son fameux "Nautilus". Car bien évidemment les enfants eux aussi devaient participer à embellir leur lieu de vie. Durant l'hiver ils ont effectué des dessins de poissons, coquillages, algues, coraux, sous les bons conseils de Monsieur Gilles Bonsirven.

La fresque a démarré lors de la fête de Marssac, soit les 6, 7 et 8 mai, uniquement avec les peintres de l'association et l'animatrice Familles Rurales pour la mise en place du dessin initial : le sous-marin, le fond, la pieuvre, l'octopus, le coffre d'or, les scaphandriers et quelques petites bêtes sympathiques... Les enfants ont participé dès le lundi 9, le 8 et 10 mai pour la finalisation. Ils ont pu adjoindre d'autres animaux, tous sortis de leur univers tant par les formes que les couleurs. Un peu timides au début, très vite ils ont pris du plaisir et de l'enthousiasme à s'exprimer là où d'habitude ils n'ont pas le droit de le faire !

Voilà une action simple, toutes générations confondues, où la mutualisation des efforts a apporté une création qui joint l'utile à l'agréable pour le plaisir des yeux.

Si vous souhaitez voir des photos des différentes étapes surfez sur www.atelier-rencontre-artiste.com sous la rubrique actualité d'A.R.A."



Zone Eco² Rieumas : le dossier de réalisation est en cours d'achèvement

Deux ans après l'approbation par le conseil communautaire de l'Agglomération du dossier de création de la zone d'activité Eco2 Rieumas, le travail d'élaboration du dossier de réalisation de la zone est en cours d'achèvement. Rappelons que la création de cette zone, qui est d'intérêt communautaire, poursuit plusieurs objectifs :

- Créer une zone d'activités structurante pour l'agglomération, offrant des possibilités d'accueil à court et moyen terme,
 - Créer une zone qualitative d'entrée d'agglomération,
 - Créer des emplois dans l'agglomération,
 - Accueillir des activités industrielles et semi-industrielles ainsi que des activités de services à l'entreprise.
 - Aménager et organiser l'espace pour permettre l'intégration de bâtiments à vocation d'activités,
- Assurer un traitement paysager de qualité dans la réalisation des aménagements.

La prochaine grande étape du projet sera celle des enquêtes publiques conjointes auxquelles le dossier doit être soumis. Celles-ci devraient se dérouler dans le courant du 4ème trimestre 2011 et porteront sur la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération (DUP), la

mise en compatibilité du PLU de Marssac sur le périmètre de la ZAC, l'autorisation Loi sur l'Eau (DLE), le parcellaire permettant l'identification des propriétaires concernés et les divers ayant droits éventuels, et la modification du schéma d'assainissement. Tous les habitants pourront alors faire part de leurs observations sur ce dossier.





Les FINANCES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal du 15 avril 2010 a été consacré à la présentation puis au vote du :

- bilan de l'année 2010 - le compte administratif,
- budget communal 2011 avec la présentation détaillée des chiffres.

Retrouvez tous les détails dans le compte-rendu du conseil municipal en pages suivantes.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010 LES EVENEMENTS 2010

Quelques événements qui ont impacté les finances de la commune :

- le transfert de compétence voirie et assainissement à la C2A,
- le début des travaux de la rue des Peyragues,
- l'acquisition du parc sur la ZAC de BOURDELAS.

Deux projets, dont la planification était annoncée en 2010, mais qui ne verront la réalisation qu'en 2011 :

- l'étude sur la salle omnisport,
- l'extension de la salle des fêtes.

L'ANALYTIQUE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2010

Comme l'an passé, une vision de la comptabilité analytique mise en place sur le compte administratif. Cette répartition des charges et des produits par poste permet d'avoir une vision de la section de fonctionnement non pas par article comptable (charges à caractère général, charges du personnel, produits des services, impôts et taxes...) mais par poste d'affectation.

Sont identifiées dans les recettes toutes les entrées (subventions, participations, facturations) et dans les dépenses toutes les sorties (participations, salaires, charges directes).

Cette vision différente de la section de fonctionnement 2010 avec une répartition par poste exprime la part des recettes et des dépenses de chacun d'entre eux.

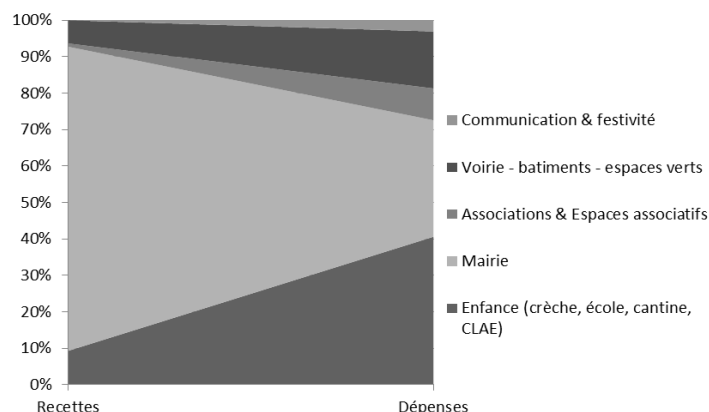
	% recettes 2010	% dépenses 2010
Mairie	83%	32%
Enfance (crèche, école, cantine, CLAE)	9%	41%
Associations & Espaces associatifs	1%	9%
Voirie - bâtiments - espaces verts	6%	16%
Communication & festivité	0%	3%

Le graphe ci-après permet de visualiser la répartition des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement du compte administratif.

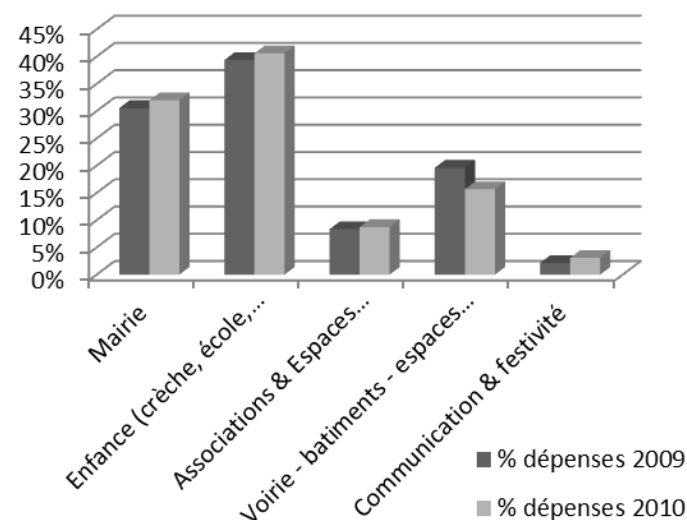
On peut y voir que le poste de dépenses le plus important est le poste "Enfance" qui regroupe l'Ecole, la

Cantine, le CLAE et le SIVU petite-enfance avec 41% de dépenses contre 9% des recettes (CAF, participation des familles). Vient ensuite le poste "Mairie" (personnel administratif, élus, charges de structure) avec 32% des dépenses, puis 16% des dépenses à l'entretien Voirie - bâtiments - espaces verts, 9% des dépenses pour le milieu associatif (subvention aux associations, charges des équipements sportif et associatif) et 3% pour la communication et les festivités.

Le poste de recettes le plus important est principalement affectées à la Mairie et représentent 83%. Il est le reflet des entrées d'argent des impôts et taxes et des dotations, subventions et participations.



Le comparatif entre 2009 et 2010 :



Toutes les charges de fonctionnement augmentent malgré une vigilance de tous les instants, seul le poste "voirie - bâtiments - espaces verts" diminue du fait du transfert de la compétence voirie à la C2A.



LA PREPARATION DE L'AVENIR : LES EVENEMENTS 2011

La ZAC de Bourdelas

La zone nord est quasi entièrement commercialisée, les logements PSLA seront livrés avant l'été, les logements HLM sont en pleine construction et des compromis de vente sont signés sur les derniers lots individuels.

La zone sud sera en travaux en septembre avec la réalisation des réseaux primaires pour préparer l'aménagement d'un nouveau lot d'une quinzaine de parcelles et de l'espace communal réservé au projet de la salle omnisport.

L'aménagement des équipements sportifs

Extension de la salle des fêtes : suite aux études menées quelques contretemps ont retardé le projet mais la réalisation démarrera en 2011 avec la création d'un local technique pour le stockage du matériel et d'une salle de réunion.

- CONSEIL MUNICIPAL - Séance du Vendredi 15 avril 2011 Ouverture de séance à 20 h 30

L'an deux mille onze et le vendredi quinze avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Bruno DORÉ, Bruno LADOUETTE, Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Adjoints.

Véronique BOSC, Dominique FERRIERE, Cendrine GATUMEL, Thierry MALLÉ, Jean-Charles NEHR, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Isabelle VILAS, Conseillers Municipaux

Absents excusés et représentés :

Jean BANQUET représenté par Véronique BOSC
Pascal CRÉPIN représenté par Jean-Charles NEHR
Christiane GÉLIS représentée par Thierry MALLÉ
Jean-François VINCENT représenté par Philippe NEUVILLE

Absente : Christelle SUAU

Secrétaire de séance : Anne ROUMEGAS-PORCHE

Date de convocation : 11 avril 2011

Salle Omnisport : avec l'aide des associations, un groupe de travail d'élus a permis de définir les grandes lignes de la future salle. Le dossier d'expression des besoins a ensuite été rédigé, il a permis d'évaluer le projet et sera le point de départ du dossier d'études qui permettra sur la fin de l'année de se positionner pour les demandes de subventions auprès entre autre du contrat d'agglomération.

Les travaux de la rue des Peyragues

Projet de la rue des Peyragues : après son lot d'imprévu, les travaux se terminent en ouvrant un accès sécurisé sur cette entrée de village, il aura nécessité un financement par fond de concours auprès de la C2A et par une ligne budgétaire dans la planification des opérations transmises à la C2A pour l'année 2011.

ORDRE DU JOUR :

Urbanisme

1. Dénomination de voie

Finances

2. Compte de gestion et Compte administratif 2010

3. Affectation du résultat

4. Vote du taux des taxes locales

5. Budget Primitif 2011

Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Elle demande si les élus ont des observations à émettre concernant le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 février 2011 qui leur a été transmis en même temps que la convocation.

Monsieur Philippe NEUVILLE demande à remplacer le paragraphe : "Monsieur Philippe NEUVILLE propose que soit initié un groupe de travail pour vérifier l'état des bâtiments de l'école et faire un diagnostic sur la sécurité. Madame le Maire rappelle que la sécurité des bâtiments fait l'objet de contrôles réguliers." par : " Monsieur Philippe NEUVILLE propose la création d'un groupe de travail qui travaillerait en amont sur le projet nécessaire de rénovation de l'école primaire qui va devenir nécessaire. Ce groupe de travail n'a pas pour objet de résoudre les urgences mais simplement de définir une trajectoire qui peut influencer les investissements en fonction des décisions de calendrier du chantier. Ce travail devrait commencer par un bilan sécurité et longévité de l'école.



Madame le Maire indique que tous les contrôles obligatoires sont fait à l'école et qu'il n'y a pas de problème de sécurité, le groupe de travail n'est pas à l'ordre du jour. Un audit plus approfondi sur l'ensemble primaire va être demandé au responsable technique de la commune".

Cette modification étant intégrée au compte rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. DENOMINATION DE VOIE

Monsieur Bruno DORÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme, informe le Conseil Municipal que la voie privée du lotissement Les Amandiers, situé Chemin de Tourseilles doit faire l'objet d'une dénomination de voie. Il propose le nom "Impasse des amandiers" ainsi définie :

- Impasse des Amandiers : origine : chemin de Tourseilles
Fin : raquette de retournement du lotissement Les Amandiers

Entendu l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la dénomination de l'Impasse des Amandiers et sa numérotation.

2 - A COMPTE DE GESTION 2010

Présentation : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE Adjointe en charge des finances et des entreprises

Délibération : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE Adjointe déléguée aux finances rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2010. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2 -B COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Présentation : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE, Adjointe en charge des finances et des entreprises

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE présente le détail des recettes et dépenses de l'année 2010 en fonctionnement et en investissement :

Section de fonctionnement : Le point marquant du compte administratif est l'impact financier du transfert de la compétence voirie à la C2A. Au premier semestre la commune a effectué des dépenses de voirie, en fonctionnement, pour permettre la mise en place de la compétence voirie par la C2A. Toutes les dépenses payées et engagées par la commune ont été remboursées par la C2A (personnel, matériel, frais de gestion relevant de la voirie...). En contre partie, le montant de l'attribution de compensation a diminué. Les emprunts dédiés à la voirie ont aussi été transférés. En contre partie, un système de dette récupérable a été mis en place.

Au chapitre 011, il est à noter que le compte "fêtes et cérémonies" est en léger dépassement, dû au franc succès rencontré par le repas des aînés, ainsi que tous les postes liés aux frais de structure (énergie, carburant, eau, affranchissement, téléphone).

Le chapitre 014 "atténuation de produits" dont l'attribution de compensation versée au SIAM est en diminution, toujours suite au transfert de compétence voirie.

A noter que 19 998.76 euros de travaux en régie ont été transférés à l'investissement.

La C2A a aussi pris la compétence assainissement. De ce fait, les résultats du budget assainissement, en fonctionnement et en investissement, ont été intégrés au budget général et reversés à la C2A.

À noter : La part des travaux en régie transférée du fonctionnement vers l'investissement.

Les projets prévus initialement sur 2010 n'ont pas tous abouti (planification, étude, retard) et sont reportés pour finalisation en 2011 :



Section investissement :

		BP+DM	réalisés	Travaux en régie	RAR
	Opérations d'équipement	874 328,75	255 444,85	19 998,76	103 540,75
502	maison des associations et loisirs	17 459,48	7 165,08	3 612,85	10 294,40
525	Rénovation de l'église	57 269,27	7 218,19		
526	Rénovation de l'école	5 000,00	4 502,94		
532	Aménagement St Maury	7 500,00	593,26	5 383,00	
537	Matériels 2009	2 000,00	1 171,03		
539	Salle omnisport	65 000,00			
540	Travaux de bâtiments 2009	8 400,00	8 188,03		
543	Informatique	6 000,00	4 365,40		
544	Travaux de bâtiments 2010	24 500,00	14 075,92	3 385,83	5 000,00
545	Travaux Désiré Gach et Annexes	23 000,00	7 554,42	3 648,57	10 000,00
546	Mobilier 2010	16 000,00	13 479,04		2 520,96
547	Matériels 2010	11 000,00	8 446,17		2 553,83
548	Ecole primaire 2010	10 000,00	9 866,51		
549	Salle des associations et local rangement	150 000,00	885,04		20 000,00
550	Aires de jeux (square des tilleuls et dojo)	15 000,00	11 828,44	3 968,51	3 171,56
551	Passage à niveau	28 200,00	3 170,30		
552	ZAC participation aux travaux 2010	118 000,00	117 432,85		
553	Mobilier urbain - signalétique	20 000,00	352,82		10 000,00
554	Parc	90 000,00	35 149,41		
555	Travaux rue des Peyragues	200 000,00			40 000,00

Les opérations 539, 549 et 555 n'ont pas été réalisées financièrement en 2010 - soit 415 K euros

Les opérations 525 et 551 sont reportées - soit 75 K euros

L'opération 554 a été réalisée au prix défini par les Domaines - soit 55 K euros

Délibération : Madame ROUMEGAS PORCHE Adjointe déléguée aux finances présente le compte administratif du budget communal pour l'exercice 2010, ce qui est le constat de l'activité écoulee et dont les comptes sont concordants avec le compte de gestion du trésorier.

Section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à	1 696 545.46 euros
Les recettes s'élèvent à	1 814 537.11 euros
Excédent de fonctionnement de l'exercice	117 991.65 euros
Excédent antérieur	765 004.27 euros
Excédent cumulé	882 995.92 euros

Section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à	376 260.57 euros
Les recettes s'élèvent à	955 672.61 euros
Excédent d'investissement de l'exercice	579 412.04 euros
Déficit antérieur reporté	833 045.97 euros
Déficit d'investissement cumulé	253 633.93 euros



Madame le Maire fait procéder au vote après s'être assurée qu'aucune observation n'est soulevée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 0 abstentions, 1 voix contre et 19 voix pour vote le Compte administratif 2010 de la commune.

Monsieur Philippe NEUVILLE rappelle que Monsieur Jean-François VINCENT est contre le rattachement de l'emprunt de 300 000 euros en recette pour l'année 2011 car il considère que cela diminue artificiellement le déficit d'investissement. Madame Anne ROUMEGAS PORCHE rappelle que ce rattachement a été fait à la suite des conseils donnés par Madame BOURDHIN, ancienne Trésorière à Albi Ville et confirmé par Monsieur ROBERT, son remplaçant. Cet emprunt devrait être réalisé cette année pour financer les travaux de la rue des Peyragues.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE, adjointe en charge des finances et des entreprises, présente la proposition d'affectation du résultat. Il est proposé que l'affectation du résultat en investissement soit fait à hauteur du besoin de financement constaté. L'excédent de fonctionnement reporté permettra pour sa part à la commune de constituer un part d'auto financement nécessaire au projet de construction du complexe omnisports.

Fonctionnement	
Recettes de l'exercice (F2)	1 814 537,11
Dépenses de l'exercice (F1)	1 696 545,46
Excédent de fonctionnement de l'exercice (F3=F1-F2)	117 991,65
Excédents antérieurs reportés (F4)	765 004,27
Excédent de fonctionnement cumulé (F5=F3+F4)	882 995,92
Investissement	
Recettes de l'exercice (I2)	955 672,61
Dépenses de l'exercice (I1)	376 260,57
Déficit d'investissement de l'exercice (I3=I2-I1)	579 412,04
Déficit antérieur reporté (I4)	833 045,97
Déficit d'investissement cumulé (I5=I3+I4)	253 633,93
RAR en recettes (I6)	300 000,00
RAR en dépenses (I7)	103 540,75
Solde des RAR (I8=I6-I7)	196 459,25
Déficit d'investissement cumulé (I5)	253 633,93
Soldes des RAR (I8)	196 459,25
Besoin de financement (I9)	57 174,68
Affectation du résultat	
Excédent de fonctionnement cumulé (F5)	882 995,92
Besoin de financement (I9)	57 174,68
Cpte 1068 : Affectation en investissement	57 174,68
Cpte 002 : Excédent de fonctionnement reporté	825 821,24

Délibération : sur proposition de Madame le Maire, et conformément à l'article R 2311-11 et suivants, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
- APPROUVE les affectations ci-dessus.

4. VOTE DU TAUX DES TAXES

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE rappelle que malgré les efforts pour contenir les dépenses, les dépenses de fonctionnement (énergie, eau, alimentation...) et autres charges structurelles (SDIS, SIVU...) sont en constante augmentation. Les recettes stagnent voire diminuent (TLE). Par ailleurs les investissements nécessaires aux besoins de la commune sont importants (mise en profil urbain de la rue des Peyragues, complexe omnisports, Zac du Bourdela...) et la commune doit veiller à conserver une bonne capacité d'auto financement pour ces projets. Dans ce contexte, il est proposé d'appliquer une augmentation de 1,5 % du taux des taxes locales.

Monsieur Philippe NEUVILLE indique qu'il considère que cette augmentation est importante pour les administrés et rapportera peu à la commune. Il souhaite ne pas augmenter les impôts locaux cette année.



Madame Anne ROUMEGAS PORCHE indique que, lorsqu'une commune projette de financer des projets importants, il lui paraît préférable de lisser les augmentations de taxes sur plusieurs années, en restant sur des augmentations modérées, plutôt que d'appliquer une forte augmentation, de façon brutale, en une seule fois.

Monsieur Jean-Charles NEHR indique qu'au vu de l'excédent de fonctionnement constaté l'augmentation du taux des taxes ne lui paraît pas justifiée. Il estime que les projets doivent être financés sur du long terme, par l'emprunt.

Madame le Maire indique que les dépenses d'investissements sont bien financées par emprunts sur le long terme mais qu'il est important de dégager une part d'auto financement pour ne pas entraver l'action des municipalités futures qui auront-elles aussi des projets à assumer.

Madame Isabelle VILAS regrette l'absence de plan de financement pluriannuel des projets de la commune et indique que rien ne prouve que les augmentations proposées permettront le financement des projets.

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE indique que l'état des comptes et les projections envisagées doivent permettre le financement des projets de la municipalité.

Délibération : Madame le Maire expose à l'Assemblée les produits attendus de taxes locales ainsi que l'indique l'état 1259 adressé à la commune par la Direction Générale des Finances. Compte tenu des besoins de financement, Madame le Maire propose une augmentation des taux d'imposition de 1,5 %.

Elle propose donc les augmentations suivantes :

Taxe habitation	8.79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour, vote les taux ci-dessus.

5. BUDGET PRIMITIF 2011

Présentation : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE, adjointe en charge des finances et des entreprises

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE expose les prévisions budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2011. Les prévisions budgétaires en fonctionnement ne font l'objet d'aucune observation particulière. En ce qui concerne les investissements, Madame Véronique BOSC s'étonne de voir figurer l'opération relative à la couverture du boudrome puisque la commission n'a pas statué sur sa mise en œuvre.

Monsieur Bruno DORÉ précise que trois opérations (couverture du boudrome, mise en sécurité de la distillerie, aménagement du parc) ont été inscrites au prévisionnel 2011 mais que les projets ne sont pas encore entièrement finalisés. Ces opérations feront l'objet d'un complément d'étude de la part de la commission travaux et ne donneront peut-être pas lieu à réalisation.

Délibération : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE présente le projet de budget 2011 qui s'équilibre de la manière suivante : (voir page ci-contre)



Section de fonctionnement : en dépenses et en recettes à la somme de : 2 654 911.24 euros

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Prévisions
011	Charges à caractère général	443 750,00
	Eau, électricité, gaz, carburants, téléphone Fournitures scolaires, administratives, d'entretien Entretien terrains, bâtiments, réseaux, voirie Locations et maintenance Honoraires, insertions, publications Assurances Documentation, abonnements Impôts	
012	Charges de personnel	784 000,00
14	Atténuation de produits	46 000,00
65	Autres charges gestion courante	319 600,00
	Elus Contingent Aide Sociale Contingent Incendie organismes de regroupement Associations	
Total charges de gestion des services		1 593 350,00
67	Charges exceptionnelles	2 100,00
66	Charges financières	45 707,46
022	Dépenses imprévues	51 140,53
Total dépenses réelles		1 692 298,09
023	Virement à la section d'investissement	941 413,15
042	Opérations d'ordre (dotation aux amortissements)	21 200,00
Total Dépenses de Fonctionnement		2 654 911,24

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Inscriptions
13	Atténuation de charges	6 000,00
	Remboursement salaires	
70	Produits des services	118 250,00
	Cantine, classes vertes, cimetière	
73	Impôts et taxes	1 136 957,00
74	Dotations, Participations :	438 620,00
75	Autres produits :	1 000,00
	Locations salles	
76	Produits financiers	37 763,00
77	Produits exceptionnels	40 500,00
Sous Total		1 779 090,00
042	Opérations d'ordre (travaux en régie)	50 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté (I11)	825 821,24
Total Recettes de Fonctionnement cumulées		2 654 911,24



Section d'investissement : les dépenses et les recettes à la somme de 1 568 898.83 euros

Dépenses d'Investissement

N° Opération	Libellé	RAR 2010	Nouveaux Crédits
	Total des Travaux	103 540,75 euros	1 039 751,08 euros
502	maison des associations et loisirs	10 294,40 euros	
525	Rénovation de l'église		50 051,08 euros
532	Aménagement St Maury		1 300,00 euros
539	Salle omnisport		100 000,00 euros
544	Travaux de bâtiments 2010	5 000.00 euros	
545	Travaux Désiré Gach et annexes	10 000.00 euros	6 000,00 euros
546	Mobilier 2010	2 520.96 euros	
547	Matériels 2010	2 553.83 euros	
549	Salle associative et local technique	20 000.00 euros	215 000,00 euros
550	Aires de jeux (square des tilleuls et Dojo)	3 171.56 euros	15 000,00 euros
553	Mobilier urbain – signalétique	10 000.00 euros	
554	Parc		23 000,00 euros
555	Travaux rue des Peyragues	40 000.00 euros	260 000,00 euros
556	Sécurisation espaces publics		6 000.00 euros
557	Boulodrome		24 000.00 euros
558	Travaux écoles 2011		27 000.00 euros
559	Travaux bâtiments 2011		23 500.00 euros
560	Climatisation maison des loisirs et des associations		13 000.00 euros
561	Informatique 2011		6 000.00 euros
562	Mobilier 2011		6 500.00 euros
563	Matériels 2011		18 400.00 euros
564	Mise en sécurité ligne SNCF		26 000.00 euros
565	ZAC – Participation travaux 2011		165 000.00 euros
566	Mise en sécurité ancienne distillerie		33 000.00 euros
567	Enfouissement réseaux rue Eglise		21 000.00 euros
20	Dépenses imprévues d'investissement		34 373,07 euros
16	Capital d'emprunts		33 000,00 euros
	Capital d'emprunts transférés		54 600.00 euros
040	Opérations d'ordre		50 000,00 euros
001	Déficit d'investissement reporté		253 633,93 euros
	Total Dépenses d'investissement	103 540.75 euros	1 465 358.08 euros
	Total général Dépenses d'Investissement		1 568 898,83 euros



Recettes d'Investissement

Chapitre	Libellé de l'opération	RAR 2010	Prévisions
13	Subventions	0,00 euros	123 104,00 euros
	Région		6 148.00 euros
	Autres Ets publics locaux		62 656.00 euros
	Groupement de collectivités		19 600.00 euros
	Département		34 700.00 euros
	Autres (C2A + comité Paroissial)		
16	Emprunt	300 000,00 euros	
	bancaire	300 000.00 euros	
	CAF (taux 0)		
10	Dotations	0,00 euros	122 174,68 euros
	FCTVA		40 000.00 euros
	TLE		25 000.00 euros
1068	Exc. de fonct. Capitalisé affecté en investissement (I10)		57 174.68 euros
27	Dette récupérable		61 007,00 euros
	Sous Total		306 285,68 euros
021	Virement de la section de fonctionnement		941 413,15 euros
040	Opérations d'ordre		21 200.00 euros
	Total Recettes Investissement	300 000,00 euros	1 268 898,83 euros
	Total général Recettes d'Investissement		1 568 898,83 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 0 voix contre, 2 abstentions et 18 voix pour adopte le budget présenté.

6. QUESTIONS DIVERSES

VOYAGE SCOLAIRE

Présenté par Madame le Maire. Un voyage scolaire est prévu en juin. Le versement de la subvention est soumis à la présentation des pièces justificatives et la décision du Conseil Municipal, comme l'avait souhaité la commission scolaire. Les pièces justificatives ne permettant pas de statuer sur le projet, la décision est reportée au prochain conseil municipal.

SUIVI DES TRAVAUX

Présenté par Monsieur Bruno DORÉ, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme. Travaux devant la Poste Monsieur Jean-Charles NEHR demande pourquoi les travaux devant la poste ne sont pas terminés. Monsieur Bruno DORÉ explique qu'un bon de commande a été signé et que la société Colas s'est engagée à faire les travaux avant la fête de Marssac. Il précise que la municipalité attend la réponse du service " Immobilier " de la Poste, qu'elle a interrogé sur les travaux de mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment,

Travaux rue des Peyragues

Les travaux de maçonnerie de voirie avancent rapidement et devrait être terminés aux alentours du 15 mai. La pose d'enrobé sur les trottoirs devraient suivre et le Conseil Général pourra ensuite intervenir.

Le Conseil général a également entrepris les travaux pour réaliser la continuité du cheminement doux entre la rue des Peyragues et le rond-point de Lamartine.

Rond point de Rieumas

La DIRSO propose une réunion pour le fleurissement du giratoire le 20 mai à 14h. Monsieur Bruno DORÉ rappelle que la commune s'est engagée à entretenir le rond point côté commune.

Plainte auprès de la poste

Madame le Maire fait savoir que lors des élections, des procurations ne sont pas arrivées en temps et en heure. D'autres communes ont été également concernées par ce problème. Ces incidents ont été signalés par courrier à Madame la Préfète ainsi qu'à la direction de la Poste. Une enquête serait en cours pour connaître la cause de ces dysfonctionnements.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 h.



Voici, pour bien préparer la rentrée, la liste des associations marssacoises mise à jour.

ACTIVITES SPORTIVES

* Associations sportives agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

A.T.M *	Philippe MILLOT
mill-optic-marssac@wanadoo.fr	05.63.53.37.27
Cheyen'Country	Nelly BRESSON
nelly.bresson@orange.fr	05.63.56.93.45
Espace Harmonie	Daniel MAUREL
joelle-macrez-maurel@wanadoo.fr	05.63.38.66.95
Evolution Yoga	Jean-Paul BONNEVILLE
	05.63.55.45.56
Gymnastique Volontaire*	René ROUTABOUL
routaboul.rene@hotmail.fr	05.63.55.21.30
Judo Club Marssacois*	José SANCHEZ
marssac-judo@free.fr	05.63.53.26.04
Ju-Jitsu Club Marssacois*	Jacques LE GORREC
j.le-gorrec@wanadoo.fr	06.78.79.52.58
La Boule Marssacoise*	Gilbert GUISEPPIN
	05.63.53.13.37
Marssac Athletic Rugby Club	M. GASC et M. TAILLEFER
Gilles.taillefer@neuf.fr	06.62.17.31.71
Marssac Aventures	Joël COSTES
jopelouse@wanadoo.fr	05.63.53.00.48
Marssac Football Club	François ENGUILABERT
fgenguilabert@wanadoo.fr	05.63.53.44.25
Marssac Rugby XIII	Claude BRISSEBRAT
claud.brissebrat@fsfr.fr	05.63.53.13.37
Marssac Tennis Club*	Marc HETTINGER
hettinger.marc@wanadoo.fr	06.07.96.45.82
Marssac Volley Club*	Jean-Jacques TARTIERE
jean-jacques.tartiere@ca-exa.fr	05.63.53.13.96
Rives du Tarn Running	Christian MALLOL
rivesdutarnrunning@laposte.net	05.63.53.27.39
Taï Chi Chuan	Yvonne GILBERT
yvonne.gilbert@orange.fr	05.63.53.12.78
Temps Danse	Fabienne LEPETIT
LEPETIT.F@wanadoo.fr	06.74.97.12.95
Yoga des enfants	Christine REYNES
reynes.francois@wanadoo.fr	05.63.53.13.69

ACTIONS SOCIALES & EDUCATIVES

A.D.M.R.	Michèle BIROT
admr.marssac@orange.fr	05.63.53.09.83

Comité F.N.A.C.A.	Bernard MOSAGNA
jacques.palis@neuf.fr	05.63.53.28.34
Comité Paroissial	Nicole LEMOINE
gbolz@wanadoo.fr	05.63.55.20.81
Crèche associative Chapi-Chapo	Séverine NANQUETTE
chaapi.chaapo@gmail.com	05.63.53.15.88
Garder le lien	Fabrice ORIONNOT
patrice.canal@cegetel.net	06.53.87.83.07
La Chaîne de l'Espoir	Michèle ALQUIER
michoualquier@aol.com	05.63.55.48.83
La Clé des Champs	Katja AUFFRET
lacle.deschamps.direction@orange.fr	05.63.81.51.02
Familles Rurales de Marssac	Ginette GILLES
	05.63.38.69.85
Ram-Stram-Gram	Patricia HONORE
ramstramgram0652@orange.fr	05.63.53.10.72

ACTIVITES DE LOISIRS ET CULTURELLES

Albigeois Québec	André LAGRANGE
anne-marie.lagrange@wanadoo.fr	05.63.53.16.56
Association Culturelle Marssacoise	
Fabien DUSSAULT	06.82.17.65.96
ARA Atelier Rencontre Artistes	Françoise GRAFF
graffmichel@aol.com	05.63.53.36.82
Bibliothèque La Vieille Cantine	Monique BASQUE
marssacbiblio81@orange.fr	05.63.55.47.75
Club de l'Amitié et des Aînés Ruraux	Pierre ROCHE
rochepn@wanadoo.fr	05.63.55.41.07
Comité des Fêtes de Marssac s/Tarn	Thierry STEFANON
thierry.stefanon@wanadoo.fr	05.63.38.62.47
CoxWagen	Jean-Philippe CAL
jpc.cal@hotmail.fr	
Endacom e d'aici	Laetitia CORON
	06.15.34.17.74
Les Amis de l'Ecole	
amis.ecole.marssac@gmail.com	
Les Amis des Cartes	Francis SABATIER
	05.63.55.46.05
Les Paparazzis Marssacois	Christine BALAZARD
	05.63.53.22.21
Lous Baroudaires	Matthieu RUIZ
lecoupdenvoi@orange.fr	06.88.49.27.84
Mélodie'nSol	Nadine RASO
melodie-nsol@orange.fr	06.19.96.94.47
Micro Média Informatique	Marc LAVAL
micromedia@ml.free.fr	05.63.55.48.17
Musique et Chansons en ballade	Célia LAQUERBE
celialaquerbe@wanadoo.fr	05.63.53.23.28
Scrabble Marssacois	Yvonne POULARD
yvonne.poulardos@orange.fr	05.63.53.16.65



La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture	
le mardi de	16h30 à 18h00
le mercredi de	15h00 à 17h00
le vendredi de	16h30 à 18h00
le 1 ^{er} samedi du mois de	9h00 à 12h00

+ de 12 000
ouvrages dont 400
bandes dessinées

Portage de livres a domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 5 euros/an



Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mo

Nouvelles acquisitions :

La dame du palatin de P DE CAROLIS
L'appel de l'ange de G MUSSO
L'infiltré de J GRISHAM
Le trésor du khan de C CUSSLER
Les malédictions de Marco Polo de J ROLLINS

Événement de juin

Exposition dans nos locaux des oeuvres du sculpteur GERARD VIGUIER, lauréat prix spécial de la Mairie de Marssac aux rencontres artistiques



RECHERCHE ÉCOUTANTS BÉNÉVOLES
POUR UN ACCUEIL DE TOUTE SOUFFRANCE
PAR UNE ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE ANONYME ET CHALEUREUSE

REJOIGNEZ-NOUS

(24H/24)
UN MAL, DES MOTS. S.O.S AMITIÉ

06 01 73 43 64 - 05 63 54 20 20

B.P.70 - 81002 ALBI Cedex - www.sosamitie81.org - sos.amitié.albi@wanadoo.fr



Bientôt la kermesse de l'école

La fin de l'année scolaire approche et c'est l'occasion de se retrouver le

Vendredi 24 juin de 18h à 21h

*C'est la fête dans la cour de l'Ecole
Jeux et animations pour petits et grands*

**Ouverture des festivités par le Club Djembé du CIAE
Stands de Jeux pour Enfants et Adultes,
préparés par vos enfants et les enseignants
Grillades, Salés, Sucrés, Buvette
Super Tombola
Soirée dansante**



POUR QUE CETTE FETE SOIT REUSSIE,
SOYONS NOMBREUX
A Y PARTICIPER ET A LA PREPARER !
Nous vous rappelons que les bénéfices de
cette fête seront reversés à l'école pour
financer les activités et sorties de nos enfants.
A bientôt !

L'association Les Amis de l'école de Marssac
Siège social Mairie de Marssac,
rue Tonimarié, 81150 Marssac sur Tarn
Présidente : Anne HERMET 06.17.97.12.81

ASSOCIATION
Clé
des Champs

Offre d'emploi

La CLE DES CHAMPS RECRUTE
DES ANIMATEURS Bafa (ou
équivalent) POUR LE MOIS DE
JUILLET (4 au 29 juillet 2011) :

Envoyer CV et lettre de candidature à
l'adresse suivante :

Lacle.deschamps.direction@orange.fr

**Séjour aventure
Du 11 au 15 juillet 2011
A partir de 8 ans**

Rafting, accrobranche, glissades sur
toboggans géants, labyrinthe,
construction de cabanes etc...

Au Parc Pyrénées-Hô à CIERP GAU

Tarif : 295 euros
(acompte : 98 euros)

**Renseignements et inscriptions
sur les CLAE ou au bureau "CLE
DES CHAMPS" 19 rue de la Mairie
81150 Lagrave
Tel/fax : 05 63 81 51 02
09 77 96 70 70
lacle.deschamps@wanadoo.fr**

Fermeture d'une troisième classe à Marssac : La mobilisation ne faiblit pas.



Une trentaine de parents d'élèves
de Marssac, d'Albi et de St Juéry
ainsi que des élus se sont donné
rendez-vous le mardi 17 mai devant
l'Inspection d'Académie à Albi en
improvisant un pique-nique
"ensablé" (dépôt de sable sur les
marches à l'entrée du bâtiment
administratif) pour signifier encore
et toujours leur désapprobation au
projet de fermeture d'une troisième
classe. Les médias étaient là pour
couvrir cette petite manifestation.



LA NUIT DE LA LECTURE : une nuit de rêve !

"Des p'tits lecteurs en herbe"

Vendredi 8 avril 2011, de 20h à minuit, à l'école, 39 élèves de CM2 ont participé à une soirée "LECTURE"
Un droit d'entrée exceptionnel, original et inhabituel : Arriver en pyjama, avec son oreiller, son duvet et son livre préféré.

Durant 4 heures, les p'tits "CROC'LIVRES" se sont défoulés autour de la lecture en se répartissant sur des ateliers : Lecture offerte, la main dans le sac, théâtre, graine d'illustrateur, place à l'artiste, boîtes à malices, coup de cœur...

Ils ont eu l'honneur et la joie d'avoir juste pour eux, durant la 2^{ème} partie de la soirée, ERIC SIMARD à leur côté, auteur de la majorité des livres lus et étudiés en classe.

Pour clôturer cette soirée, Mr Simard a lancé un dernier atelier : "signer à la manière de...".

Chacun est donc reparti avec sa production.

Une soirée inoubliable !



"Ecouter, accueillir, conseiller, informer, orienter, soutenir"

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une instance à votre service.

Issus des anciens Bureaux d'Aide Sociale, créée en 1953, les CCAS ont vu leurs missions redéfinies suite aux décrets de mai 1995 et janvier 2000 ; ils relèvent aujourd'hui du code de l'action sociale et des familles.

Le CCAS est un établissement public administratif communal. A ce titre,

- il dispose d'une personnalité juridique de droit public qui lui permet par exemple d'agir en justice en son nom propre,

- il dispose d'une existence administrative et financière distincte de la commune : il a notamment un budget propre

- il est géré par un conseil d'administration dont le maire est le président de droit et composé pour moitié, d'élus, et pour moitié, de représentants d'associations œuvrant dans le domaine social.

Le CCAS intervient en menant des actions en liaison étroite avec des institutions publiques (par exemple l'Etat ou le Conseil Général) et/ou privées (associations) et en menant des actions qui lui sont propres. En effet, il possède 2 volets d'intervention :

- l'Aide Sociale Légale qui concerne essentiellement la réception et l'aide

à l'instruction de divers dossiers comme ceux relatifs aux demandes d'aide sociale ou médicale, d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), d'allocations vacances, à l'obligation alimentaire ... soit l'ensemble des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité que la commune.

De plus, dans le cadre du Plan Annuel Canicule, le CCAS constitue un opérateur indispensable qui permet d'organiser la mobilisation des ressources, afin d'anticiper et de faire face aux besoins des populations isolées de façon adaptée. Leur connaissance des publics fragiles apporte une réelle valeur ajoutée à l'intervention des acteurs sanitaires et sociaux.

Par ailleurs, sur la commune de Marssac, le CCAS a mis en place un service de portage à domicile. Il s'agit de proposer des solutions de restauration individuelle pour 5 à 7 journées par semaine.

- l'Aide Sociale Facultative, résulte des orientations et choix du CCAS pour répondre aux besoins de la population communale. Elle peut prendre la forme de gestion de services ou établissements (exemple : maisons de retraite, point d'accueil jeune...) ou d'octrois d'aides et de secours individuels.

Dans notre commune, le CCAS n'est pas gestionnaire d'établissements ou de services. En revanche, il peut délivrer, sous certaines conditions, des secours ou prêts exceptionnels ou ponctuels.

Ces aides peuvent prendre la forme notamment :

- d'aides financières ponctuelles,
- de bons alimentaires,
- d'aides aux loisirs,
- d'aides aux transports.

Les demandes des usagers sont donc variées et multiples. Le CCAS constitue un véritable premier guichet d'accueil personnalisé puis d'orientation vers les organismes plus spécialisés. C'est avant tout un service de proximité à l'écoute du citoyen.

Outre le personnel municipal, Mme CATHALA Mylène, Assistante Sociale du conseil général, se tient à votre disposition dans les locaux de la Mairie : le mardi matin sur RDV de 9H à 12H. Les prises de RDV se font au Centre Social, 17 Rue Charles Portal à Albi au 05.63.55.40.47.

Jean Banquet, Véronique Bosc, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean François Vincent

Automobilistes : écoutez les enfants de la crèche !

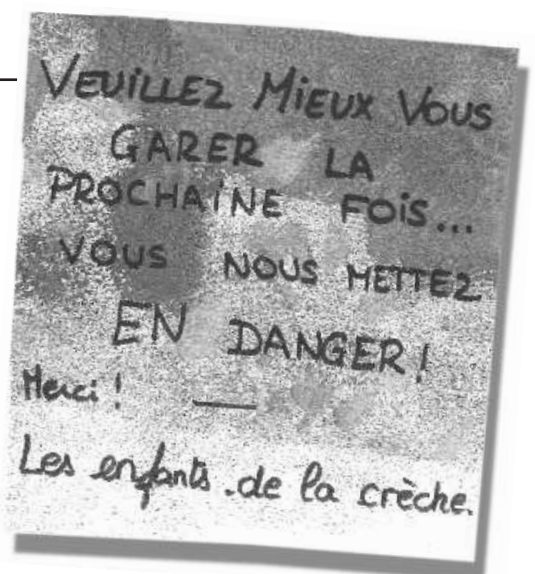
Lorsqu'il fait beau le matin, nous aimons aller nous promener au marché, ou voir les bateaux au bord du Tarn... Mais nous croisons malheureusement sur notre chemin des voitures mal garées qui nous empêchent de

circuler sans danger : trottoirs, passages cloutés, etc...

Nous espérons, pour continuer nos balades, que les adultes deviennent plus civilisés.

Pensez à nous !

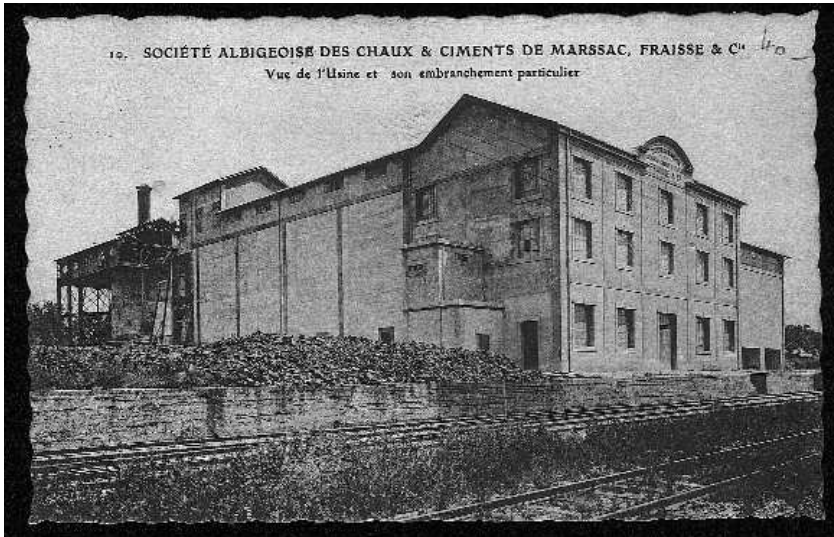
Les enfants de la crèche





Un peu de culture...

L'ancienne Société Albigeoise des chaux et ciments de Marssac



des tuiles de qualité. Cette usine fonctionna jusqu'au XX^e siècle. Sa production remporta de nombreux prix lors des expositions universelles [3].

Nadia Audren

Sources :

[1] Les ponts en maçonnerie, à grande ouverture, systèmes Lebrun.

[2] Illustration économique et financière, numéro spécial, Le Tarn, l'atelier graphique Saint-Jean, janvier 1981.

[3] M. Romain Rico, François-Martin Lebrun, 1799-1845. Architecte théoricien du béton, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Louis Peyrusse, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, 1 vol. de texte 183 p., 1 album de 132 fig. : p239.

Quel est le point commun entre le pont de Marssac et la société Albigeoise des chaux et ciments ?

Le lien, c'est François-Martin Lebrun, Ingénieur et architecte, qui a mis au point des procédés pour la fabrication des ciments et leur emploi dans l'exécution des grands ouvrages d'arts tel que le pont de Marssac [1].

Il fut aussi un grand entrepreneur, qui créa à Marssac-sur-Tarn une importante usine de ciment, profitant d'une belle époque industrielle. Cette première installation pour la fabrication des chaux et ciments à Marssac remonte au début du 19^{ème} siècle [3].

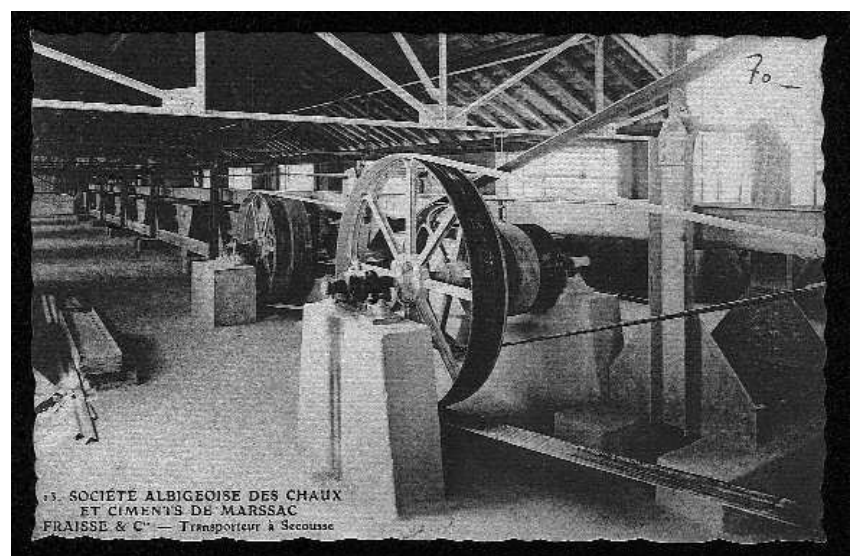
Il existe encore d'autres ouvrages construits avec les ciments de cette époque, comme par exemple la villa Lebrun de Marssac (sorte de laboratoire pour l'application du béton à toutes les parties d'un édifice).

En 1900, MM. de Berne et Doal ont repris les carrières Lebrun.

Mais, c'est en 1919 que MM. Camps, Fraisse frères, Simorre ont fondé la société Albigeoise des

chaux et ciments de Marssac suite à l'acquisition des installations de MM. de Berne et Doal [2].

La société Albigeoise des chaux et ciments de Marssac était considérée comme l'usine la plus moderne de la région d'Albi. Automatisée, cette société utilisait des fours continus Duchez et du matériel de manutention et broyage de Davidsen. Elle pouvait produire 45 000 à 50 000 tonnes de chaux hydrauliques ou ciments de grappiers par an [2].



Par ailleurs, la société Albigeoise des chaux et ciments de Marssac fabriquait également des briques et



Vous souhaitez accueillir bénévolement des jeunes étudiants venant du monde entier ?

Parce que notre pays séduit nombre de personnes aux quatre coins du monde, l'association PIE vous propose de devenir famille d'accueil et de donner la chance à un(e) jeune étudiant(e) de réaliser son "rêve français". Pourquoi les américains devraient-ils avoir le monopole de leur "american dream" ?

PIE France, association à but non lucratif, entame en ce moment sa période de recrutement de familles volontaires pour accueillir des jeunes étrangers sur une période de 5 ou 10 mois. Ces jeunes étudiants, filles ou garçons, ont entre 15 et 18 ans. Ils viennent de presque tous les coins du monde. Ils ont été sélectionnés par nos correspondants étrangers en fonction de leur motivation et de leur volonté réelle de vivre une expérience à l'étranger. Quant aux familles, il n'existe pas de profil particulier, l'accueil est ouvert à tout foyer enthousiaste, qui manifeste le désir de recevoir et l'envie d'échanger. Ces conditions sont requises pour que l'expérience se déroule de la meilleure des manières. Il faut être prêt à donner, mais aussi à recevoir, car accueillir un jeune apporte plus que vous ne pourrez imaginer.

Il n'est absolument pas demandé de changer votre quotidien, simplement de l'ouvrir à un nouvel arrivant afin qu'il puisse s'immerger totalement, jour après jour, heure après heure, dans une nouvelle culture, un nouveau style de vie, etc.

L'association a permis à près de 2 000 jeunes et 2 000 familles de vivre cette expérience passionnante depuis plus de 30 ans. Un coordinateur et délégué régional seront toujours là, tout au long du séjour pour vous accompagner et accompagner le nouvel arrivant.

Si vous jugez qu'accueillir ne vous est pas impossible, si l'envie vous prend de tenter cette expérience enrichissante, ou si l'idée vous traverse tout simplement l'esprit, n'hésitez pas à contacter Julien NEUVILLE, coordinateur Tarn et région Toulousaine.

06.48.29.36.14
julienneville@gmail.com.

Posez-lui sans contrainte et sans gêne toutes les questions que vous jugez nécessaires.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Gendarmerie	17	Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Samu	15	Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Sida Info Service	0800 840 800
Alzheimer Info	0811 112 112	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Cancer Info Service	0810 810 821	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Tabac Info Service	0825 309 310
Drogues info Service	0800 23 13 13	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Ecoute Alcool	0811 91 30 30	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
		Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Fin juin, une journée est consacrée à l'inscription des futurs 6^{èmes} et eux seuls afin que chaque famille puisse remplir les formalités d'inscription sereinement. L'occasion est donnée

solidarité entre élèves : la spéléo, l'accrobranche, la course d'orientation... nécessitent de la part des jeunes écoute, respect des consignes, entraide, tolérance. Des valeurs qui sont les grands axes de l'éducation et qui vont sans aucun doute les faire grandir et leur permettre d'appréhender sans heurt leur vie de collégien.

Bientôt l'entrée en 6^{ème}

La fin de l'année scolaire approche...

Les CM2 vont quitter leur école et se préparent déjà à faire leur "Rentrée en 6^{ème}". Ils sont prêts et tout a été fait pour qu'ils le soient, particulièrement au collège Bellevue. C'est là que la plupart d'entre eux iront l'année prochaine. L'accueil dans ce collège des futurs 6^{èmes} fait l'objet de beaucoup d'attention car on qualifie d'importante cette étape dans la vie d'un élève.

Plusieurs étapes marquent la préparation des futurs collégiens tout au long de leur dernière année scolaire à l'école.

Le collège Bellevue est le seul collège de la ville d'Albi à organiser une journée "**Portes Ouvertes**" traditionnellement au mois de mars. Cette manifestation permet aux familles de rencontrer les responsables de l'établissement, d'en visiter les locaux et d'en découvrir les spécificités.

Peu après, **la classe de CM2 est invitée au collège** une journée pour se familiariser avec la nouvelle vie qui l'attend. L'écolier devient pour un temps collégien : il arrive à l'arrêt de bus, il entre par le grand portail, il assiste à un cours, il va en récré, il déjeune au self, il découvre un nouveau service, celui de la "vie scolaire", il rencontre les anciens copains déjà aguerris et fiers de partager leur expérience.

à chacun de rencontrer le personnel de direction, les responsables du service de la vie scolaire, des enseignants, et même le service infirmier car une attention particulière est réservée aux enfants sujets à des allergies ou à des pathologies nécessitant un suivi régulier.

En septembre, la "Rentrée" c'est le grand jour et les élèves de 6^{ème} ont le collège pour eux tout seuls. Tous les personnels sont disponibles pour eux; les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} étant accueillis le lendemain.

Un des objectifs du collège est de rendre l'élève autonome. Pour se faire, **les "petits nouveaux" participent à une journée découverte de l'établissement**. Chacun doit comprendre "qui fait quoi dans le collège ?". A la suite de cette activité, l'élève est à même de savoir à quelle personne il doit s'adresser et où il peut la trouver, dès qu'il rencontre une difficulté qu'elle soit scolaire, sociale, financière, médicale...

Enfin, **une classe verte est organisée fin septembre** afin de brasser les élèves venant d'école primaire d'origine différente. Vivre ensemble des moments de convivialité facilite l'intégration dès le début de l'année scolaire des enfants venant de petites écoles, et permet surtout de faire naître de nouvelles amitiés. Les activités proposées sont choisies pour créer une réelle

Le collège Bellevue met tout en oeuvre pour que le passage de l'école au collège s'effectue dans les meilleures conditions et **la rentrée scolaire s'annonce pour les futurs collégiens et leur famille comme une belle aventure à vivre sans appréhension**.

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

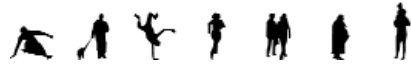
A bientôt !

Pascal Crépin
06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Retour en images sur les fêtes du printemps

